

LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE
EN CENTRAFRIQUE

Jean BOUTRAIS

Jean-Claude CROUAIL

L'élevage bovin est une activité relativement récente en Centrafrique. Vers 1920, les animaux de boucherie pour ravitailler les villes étaient convoyés à partir du Cameroun ou du Tchad. L'arrivée des Mbororo s'est accompagnée de la constitution d'un cheptel national dont la croissance a été irrégulière. Mais, depuis quelques années, elle s'accélère. En une dizaine d'années, la géographie de l'élevage est complètement modifiée. Ceci, alors que les problèmes sanitaires sont loin d'être résolus et que des problèmes agrostologiques deviennent inquiétants.

C'est dans un contexte particulier, spécifique au pays par certains aspects mais commun aux savanes humides d'Afrique par d'autres, que se déroulent depuis quelques années des Projets de développement de cet élevage, repris et unifiés récemment en un seul plan.

LES CHANGEMENTS RECENTS DANS LA GEOGRAPHIE DE L'ELEVAGE

J. BOUTRAIS

La progression du cheptel bovin

En 1950, le cheptel de zébus mbororo est estimé à 350.000 têtes et à 400.000 à partir des premières années 60. Il augmente rapidement au cours des années 60 et il aurait atteint les 700.000 têtes dès 1970, au moment de la "réforme agraire" (1).

A partir de ces années, on ne sait pas très bien quelle est son évolution, la disparition de l'encadrement vétérinaire entraînant celui des recensements et des estimations de cheptel.

Des reconstitutions a posteriori indiquent une progression par à-coups de 600.000 têtes en 1970 à 1.200.000 en 1979. Cependant, un rapport de la Banque Mondiale fait état de 900.000 bovins en 1978 (2). Un autre rapport, s'appuyant sur des statistiques officielles, avançait un chiffre de cheptel supérieur à 1.200.000 têtes pour l'année suivante (3). L'incertitude était donc encore assez grande. Un "recensement" du bétail, sans doute assez illusoire, aboutissait à 1.500.000 têtes en 1982.

Les spécialistes s'accordaient sur ces ordres de grandeur qui les surprenaient déjà par leur progression rapide quand la vaccination contre la peste bovine en 1983 dérouta tout le monde par ses résultats: 2.137.000 bovins ! Presqu'un tiers en plus de ce qui avait été recensé l'année précédente !

Cependant, la vaccination suivante contre la peste bovine en 1984 n'a pas atteint un record comparable. Dans le centre et l'ouest du pays, elle a touché 1.200.000 bovins contre 1.830.000 l'année précédente.

Quel est l'effectif le plus proche de la réalité ? Le plus élevé, est-on tenté de répondre, tellement les causes de sous-enregistrement sont nombreuses. Cependant, en 1983, dans l'affolement suscité par la présence de la peste bovine, beaucoup d'éleveurs ont réussi à faire vacciner

-
- (1) DESROTOUR J., 1981 *"Situation actuelle de l'élevage en République Centrafricaine ; propositions"* IEMVT. p.13.
 (2) BANQUE MONDIALE, 1979, *Rapport d'évaluation ; Empire Centrafricain, projet de développement de l'élevage.* p.2.
 (3) AZANBEGBE E., LIBEAU J., SALAMI., 1980 *"Etude sur la santé animale en République Centrafricaine"* IEMVT. p.11.

deux fois leur troupeau. Deux précautions valent mieux qu'une ! L'effectif vacciné cette année-là excède donc probablement le cheptel réel. Mais il est vrai aussi qu'en 1984, des éleveurs n'ont pas amené leur bétail au complet à la vaccination : elle était devenue payante et la maladie était déjà enrayée.

Il est admis maintenant qu'il existe 2 millions de bovins en Centrafrique. Avec un taux d'accroissement de 7 %, ils seront 4 millions dans dix ans. En un peu plus de 50 ans et surtout depuis 1960, la Centrafrique s'est dotée d'un cheptel bovin comparable à celui du Tchad voisin, si l'on tient compte du rapport bovins/habitants : 0,8 à 0,9.

Ce développement numérique du cheptel résulte de l'accroissement des troupeaux sur place mais surtout de la pénétration de nouveaux à partir des pays voisins : Cameroun depuis longtemps, Tchad lors des dernières années et peut-être aussi Soudan.

La croissance très rapide du cheptel centrafricain lors des dernières années provient de la sécheresse sahélienne qui a mobilisé les éleveurs du nord du Nigeria, nord du Cameroun et Tchad. Plus récemment, les événements militaires au sud du Tchad ont donné "un coup de pouce" supplémentaire pour les faire entrer en Centrafrique. Mais il convient d'insister également sur le rôle répulsif, pour les éleveurs, des grands aménagements hydro-agricoles entrepris au nord du Nigeria. La mise en culture systématique des grandes vallées a expulsé, non seulement des éleveurs proches, mais aussi d'autres qui, tout en étant éloignés, y venaient régulièrement en saison sèche. Pour tous ces éleveurs, les savanes humides de Centrafrique jouent un rôle d'accueil, voire, à la limite, de refuge.

Contrairement à la progression de l'élevage peul, le cheptel de taurins trypano-tolérants, pour lequel le service de l'Elevage avait dépensé tant d'effort, lors des années 1950 et 60, dans son introduction auprès des cultivateurs, s'est pratiquement effondré. De 15.000 têtes recensées à la fin des années 60 (1969), il a chuté à 8-9.000 têtes aujourd'hui. Les prévisions pour ce cheptel escomptaient pourtant 40.000 têtes en 1975 et peut-être 130.000 vers 1985. L'un des volets les plus difficiles du nouveau Projet de développement concerne la relance de ce type d'élevage.

L'EXTENSION DE L'AIRES D'ELEVAGE

En même temps que le cheptel augmentait, il se dispersait en de nouveaux pâturages. Cet étalement de l'élevage bovin à une grande

partie du pays est peut-être le phénomène le plus spectaculaire de la dernière décennie.

Au cours des années 50 et 60, cette activité restait localisée en deux secteurs distants de 500 kilomètres mais comprenant les mêmes groupes d'éleveurs, des familles étant parfois réparties entre l'un et l'autre. Le secteur oriental, près de Bambari, plafonnait à 100.000 bovins. Le secteur occidental, adossé aux plateaux du nord-ouest qui prolongent l'Adamaoua camerounais, portait un cheptel qui excédait les 200.000 têtes ou ne les atteignait pas, selon les passages de la frontière dans un sens ou dans l'autre.

En 1983, ces deux secteurs "anciens" de l'élevage centrafricain ont progressé de manière très inégale. Le secteur oriental est passé de 100 à 300.000 têtes, tandis que les plateaux de l'ouest, avec leur périphérie, accumulent 800.000 bovins (dans l'Ouham-Pendé et la Nana-Mambéré). Pourtant, de nombreux éleveurs ont émigré des plateaux les plus élevés, dégradés par une longue surcharge pastorale et soumis à une infestation de glossines au nord (De Gaulle). Mais leur périphérie, autrefois zone de transhumance, est maintenant occupée en permanence par une partie d'entre eux. Chaque secteur d'élevage s'est étalé sur ses bordures, mais avec une ampleur inégale.

Le fait le plus important de ces dernières années, c'est le "remplissage" en bétail des savanes intermédiaires. Il n'existe presque plus de solution de continuité dans l'aire d'élevage depuis la frontière du Cameroun jusqu'à la forêt de Mbomou à l'est. Dans des savanes autrefois vides de bétail se trouvent maintenant environ un million de têtes. Seules les savanes inhabitées à l'est du pays ne sont pas encore parcourues de troupeaux de bovins.

Les nouveaux secteurs d'élevage se répartissent l'appoint de cheptel à peu près de la manière suivante, par zones écologiques :

- savanes péri-forestières : 278.000 têtes (Haute-Sangha, Lobaye, sud de l'Ombella-Mpoko) ;
- savanes soudano-guinéennes médianes : 408.000 têtes (nord de l'Ombella-Mpoko, Kemo-Gribingui) ;
- savanes soudaniennes : 272.000 têtes (Ouham, Gribingui).

En plus, près de 60.000 bovins ont été vaccinés dans la zone sahéenne de l'extrême nord-est mais ces troupeaux ne passent toujours pas la saison des pluies en Centrafrique.

Le nouveau secteur d'élevage le plus important correspond à la Dorsale Centrafricaine, ensemble de bas-plateaux atteignant 5-700

mètres et formant interfluve entre les bassins tchadien et congolais. Les apports dans les savanes soudaniennes du nord proviennent tous du Tchad voisin.

UN ELEVAGE FRAGILE

Des paradoxes

Cette dynamique numérique et spatiale de l'élevage centrafricain tient du paradoxe à plusieurs égards. D'abord, elle a pris toute son ampleur alors que le service technique d'encadrement est devenu pratiquement inexistant.

Autrefois, le secteur oriental de Bambari devait beaucoup à l'initiative du transfert de Mbororo par le service de l'Elevage puis à son soutien continu (éradication de glossines).

Au cours des années 60, ce même service se préoccupait d'ouvrir de nouveaux pâturages, en les assainissant, sur le plateau gréseux méridional de Carnot mais il ne réussissait à maintenir sur place qu'une dizaine de milliers de bovins. Le déploiement des troupeaux dans les savanes humides à faible altitude semblait une entreprise périlleuse, requérant une assistance vétérinaire intense.

Alors que l'assistance vétérinaire s'effondre après 1970 (1), voilà que les Mbororo conquièrent d'eux-mêmes d'immenses pâturages et s'y installent ! L'expansion des Mbororo dans les savanes humides a donc été spontanée, réalisée sans l'appui et même contre la volonté du service de l'Elevage et des responsables au plus haut niveau. Ces instances craignaient que le cheptel ainsi aventuré dans les savanes insalubres soit anéanti. D'autre part, elles ne souhaitaient pas une grande dispersion des Peul dans le pays.

(1) En 1970, le gouvernement Bokassa promulgue une "réforme agraire" qui dissout les agences de développement régionales et sectorielles (y compris l'Office du Développement de l'Elevage), crée un "Office national pour la commercialisation des produits agricoles" (ONCPA, qui cesse ses activités en 1974), nationalise les instituts de recherche agronomiques et vétérinaires. Il s'ensuit un exode massif des techniciens français qui étoffaient notamment le service d'Elevage.

L'extension de l'aire d'élevage est d'autant plus étrange que tous les nouveaux pâturages étaient considérés autrefois comme infestés de glossines (1). *Glossina tachinoïdes* couvrait les plaines de l'Ouham jusqu'au sud de Bossangoa, relayée plus loin vers le sud par la redoutable *Glossina morsitans* dont la présence suffit à interdire l'élevage du zébu. Venant à sa rencontre à partir de la zone forestière, *Glossina fuscipes* fermait pratiquement ce qui restait de savanes à l'élevage bovin. Or, à présent, le cheptel le plus nombreux, celui de la Dorsale Centrafricaine, séjourne justement dans l'aire supposée de *Glossina morsitans*. Second paradoxe.

Des contraintes

En fait, le degré d'infestation des savanes humides en glossines reste mal connu et il varie probablement dans le temps. Peut-être ces savanes ont-elles bénéficié récemment d'un assainissement naturel, en relation avec une phase climatique plus sèche. En zone de culture cotonnière, le rassemblement des cordes en grands blocs entièrement déboisés et leur déplacement régulier assainissent sans doute progressivement les savanes soudaniennes. Cet effet serait renforcé par les traitements insecticides apportés à ces cultures.

Néanmoins, les Mbororo n'ont pu se maintenir dans les savanes humides qu'en se mettant à intervenir d'eux-mêmes sur leur bétail. Les produits trypanocides étaient d'abord achetés sous le manteau puis librement, auprès de commerçants qui se ravitaillaient au Cameroun et au Nigeria. Même maintenant, alors que les produits vétérinaires sont mieux diffusés, des éleveurs se plaignent du mauvais état de leur bétail. De façon étonnante, ils n'accusent pas tellement la trypanosomiase mais surtout des maladies transmises par les tiques (piroplasmose) et des parasites internes (ascaridiasés). Au fur et à mesure qu'ils se sont éloignés des anciens secteurs d'élevage, les Mbororo se sont privés de l'utilisation des bains détiques construits autrefois à leur intention.

(1) FINELLE P. et al., 1963, "Répartition des glossines en République Centrafricaine ; état actuel des connaissances". (Revue de l'EMVT).

Cet article comporte une carte des glossines à cette époque.

En gagnant des savanes plus humides, les éleveurs bénéficient de pâturages plus abondants et plus longtemps verdoyants, grâce à une saison sèche plus courte. Mais la pâture de ces savanes favorise leur envahissement par l'herbe du Laos (*Eupatorium odoratum*/*Chromolaena odorata*) qui forme bientôt des fourrés impénétrables au bétail dans et autour des campements. Les éleveurs accélèrent ainsi une évolution végétale qui les expulsera rapidement des pâturages qu'ils viennent de conquérir.

Le danger pastoral le plus grave en Centrafrique n'est plus l'envahissement des pâturages par les ligneux. Il est lent et, peut-être, réversible (*Harungana madagascariensis*) sur un cycle de plusieurs années. Par contre, l'herbe du Laos représente une peste végétale autrement plus redoutable. Partie des plantations caféières de la région de Berbérati, elle progresserait de 40 kilomètres par an vers le nord et l'est, en recouvrant toutes les savanes. Une fois qu'elle a submergé la végétation basse, la situation semble être irréversible. Le pâturage est définitivement perdu.

Les densités de population rurale sont faibles dans l'aire d'élevage : le plus souvent moins de 5 habitants par km² de surface totale. Cette occupation légère de l'espace est une donnée favorable à l'élevage extensif, grand "consommateur" d'espace. Elle devrait réduire d'autant les occasions de frictions avec les cultivateurs. Mais presque tous les villages sont alignés le long des pistes qui dessinent des rubans de fortes densités. Les cases de culture ne se dispersent qu'à quelques kilomètres du village. Les Mbororo peuvent donc rarement s'installer à moins de 5 kilomètres d'une piste. Comme le réseau de ces pistes est lâche, il existe de grandes étendues vides intercalaires.

Mais les éleveurs dépendent des cultivateurs pour leur ravitaillement vivrier. Ils ont tendance à s'en rapprocher, malgré les risques de dégâts aux cultures que ce voisinage comporte. Même avec des ânes pour assurer le transport de la farine, les Mbororo ne peuvent s'établir à plus de 20 kilomètres d'un village de cultivateurs. A plus de 5 kilomètres de la piste d'un côté, à moins de 20 de l'autre ; leur latitude dans l'espace est finalement assez réduite, du moins à leur point de vue.

De plus, toute l'aire nouvelle d'élevage correspond à la zone de culture du manioc, une plante pluri-annuelle, ce qui multiplie les occasions de dégâts par le bétail. Malgré la faible densité générale du peuplement rural, il n'est pas étonnant que les relations entre éleveurs et cultivateurs soient souvent tendues.

La tendance des éleveurs à se placer aussi près que possible

des cultivateurs tient presque uniquement à une dépendance alimentaire très étroite à leur égard. Ce phénomène n'est pas très ancien. Il provient d'un changement profond dans les habitudes alimentaires des éleveurs. Ce fait d'élevage mais surtout, de société, entraîne ainsi des conséquences géographiques très graves.

D'un autre côté, la faible occupation du sol favorise l'existence d'une grande faune nuisible au bétail : lions, panthères mais avant tout cynhyènes qui sont les premiers ennemis des Mbororo.

Un élevage instable

Ainsi, les éleveurs ont réussi, tant bien que mal, à occuper de nouveaux pâturages en Centrafrique. Mais, à mesure que les années passent, des contraintes surgissent. Aux "bonnes années" initiales succède bientôt un désenchantement des éleveurs qui s'explique par des pertes de bétail ou, du moins, par son mauvais état sanitaire.

C'est pour ces raisons que les Mbororo abandonnent des secteurs d'abord choisis et se déplacent vers d'autres. La géographie de l'élevage bovin devient fluctuante. Limites de l'aire d'élevage et secteurs de concentration du cheptel changent en quelques années seulement. Ce phénomène est inquiétant car il contrecarre toute politique d'équipement, de construction d'infrastructures pour l'élevage dans les nouveaux pâturages.

Enfin si, dans l'ensemble, l'aire d'élevage est devenue continue du Cameroun à Bambari et au-delà, elle comporte encore des poches, des alvéoles de savanes vides. Il est parfois difficile d'en discerner la raison: plus forte infestation glossinaire, difficultés de ravitaillement ?

L'ACTIVITE PASTORALE

Jean BOUTRAIS

LES ELEVEURS

Il semble qu'en 1985 la population des éleveurs peut atteindre 200. 000 personnes mais aucun recensement ne permet de le confirmer. En 1979, les éleveurs étaient évalués à 50.000 personnes pour une population totale de 2 millions d'habitants estimés, mais 1,8 million recensés en 1975.

Ils n'en représentaient donc que 2,7 %.

Tous les éleveurs spécialisés sont des Peul. Ils se différencient nettement des autres habitants de Centrafrique. Mais eux-mêmes ne constituent pas une population homogène. Parmi eux, les Foulbé sédentaires ne représentent qu'une minorité. Ils stationnent seulement dans l'extrême nord-ouest.

Les Mbororo du groupe djafoun furent les premiers à entrer en Centrafrique. Ils comprennent quelques lignages "historiques". Chez eux, les inégalités de richesse en bétail peuvent être très grandes. Ces Mbororo souffrent d'une désaffection des jeunes à l'égard de l'élevage. Par contre, ils sont relativement ouverts à l'innovation. Les Wodaabe coexistent depuis longtemps avec les Djafoun mais de nouveaux lignages sont arrivés récemment du Nord-Cameroun. Ils s'isolent davantage en brousse et restent plus mobiles que les précédents.

Les Mbororo dits "Akou" étaient peu nombreux et changeaient leur bétail pour celui des Djafoun quand des migrants ont débouché de plus en plus nombreux par la frontière du Tchad. Pour cette raison, les autres Mbororo les appellent "Tchadiens". Mais ils n'ont fait le plus souvent que transiter à travers le sud du Tchad. Leur lieu de mobilisation est plus lointain, au nord du Nigeria.

Calculer une moyenne de bétail par famille n'est pas très significatif. Il est préférable d'indiquer des seuils. Une petite famille monogame doit disposer d'un minimum de 30 bovins pour vivre de l'élevage en Centrafrique. Les Mbororo, en majorité, possèdent entre 100 et 300 têtes. Une aristocratie de grands éleveurs gèrent plus de 300 têtes, en employant de nombreux bergers. Ces grands éleveurs rassemblent autour d'eux de nombreux dépendants et doivent faire face à de lourdes charges familiales.

Les grands troupeaux des éleveurs impressionnent toujours les cultivateurs. Ils estiment que tous les éleveurs sont des gens riches. Ce n'est pas vrai. Ils achètent beaucoup plus que les cultivateurs. Leurs besoins monétaires reposent presque uniquement sur la vente de bétail. Bien que les écarts soient très grands, beaucoup de Mbororo ne disposent que d'un revenu annuel de 50.000 CFA par personne. Il est comparable à celui des cultivateurs centrafricains. Si les ventes de bétail sont insuffisantes pour assurer un revenu individuel de 20-30.000 CFA par an, le Mbororo ne peut vivre de son élevage. Le cas se produit fréquemment. Les revenus de l'élevage doivent alors être complétés par un engagement agricole.

L'encadrement politique traditionnel des Mbororo est

assez élémentaire. L'administration coloniale de l'Oubangui Chari avait institué une chefferie supérieure. Puis, au cours des années 60, les éleveurs des deux anciens secteurs d'élevage sont organisés en "Communes d'Elevage", chacune comprenant un maire, des conseillers et fonctionnant grâce à un budget communal alimenté par une partie de l'impôt. Il s'agit, à l'époque, d'une institution tout à fait originale pour des éleveurs. Elle a contribué à les intégrer dans l'armature administrative du pays et à les fixer dans des pâturages reconnus officiellement. Mais cette organisation, accompagnée d'équipements en bains détiqueurs, n'a bien fonctionné que pendant une décennie, le temps de la stabilisation des Mbororo. Puis, avec leur dispersion en tous sens, les ressources financières des communes ont baissé, leur encadrement des éleveurs ne s'est plus manifesté qu'à l'occasion des prélèvements de bétail (taxe de bétail dite "coutûmière").

En plus des Communes d'Elevage, les éleveurs centrafricains sont constitués en une Association Nationale, l'ANEC, dont le Secrétaire Général traite directement avec les plus hautes instances de l'Etat. Il s'appuie sur un réseau de "représentants ANEC", qui sont des sortes de "super ardo". "L'impôt" sur le bétail (légalement, la "carte d'éleveur"), 10.000 CFA au-dessus de 30 têtes, est perçu au profit de l'ANEC.

Les Mbororo de Centrafrique présentent la particularité d'être insérés dans un encadrement politique assez complexe. Il leur est pesant car il se manifeste, à ses divers échelons, par des prélèvements et des taxes.

LE CHEPTEL

Les types d'élevage

Les Foulbé pratiquent souvent un élevage d'embouche en achetant des taurillons de 2-3 ans qu'ils "finissent" sur pâturages naturels. Par contre, tous les Mbororo sont des éleveurs naisseurs mais à des degrés divers.

En 1983, les Mbororo se sont largement dessaisis de leurs castrés par suite de l'effondrement des prix du bétail (fermeture du marché nigerian), afin de pouvoir se procurer, malgré tout, de la nourriture. En 1984, ils se reportent, dans leurs ventes, sur des mâles plus jeunes, de 2-3 ans. La tendance est plus marquée chez les Wodaabe que chez les Djafoun. Quant aux "Tchadiens", ils sont sollicités pour la même catégorie d'animaux

par les planteurs cotonniers du nord, désireux de s'équiper en attelages.

L'exploitation précoce des mâles est encore plus accentuée chez les Mbororo dont le cheptel est inférieur à 100 têtes. Chez des Wodaabe, elle touche même des veaux d'un an. Les mâles ne suffisent plus à satisfaire les besoins de ces familles. Elles font des ponctions dans leurs génisses et leurs reproductrices, ce qui devient grave.

L'élevage mbororo est donc naisseur : maintien des vaches, vente rapide des bouvillons. Mais en cas de difficulté économique, ce type d'élevage est compromis chez les plus pauvres. Beaucoup d'éleveurs en savanes humides se plaignent que leur cheptel régresse.

L'utilisation de l'espace : la transhumance

A mesure que les Mbororo se sont avancés vers des pâturages neufs et plus humides, il semble logique de supposer qu'ils ont abandonné ou restreint leurs déplacements saisonniers. Et pourtant, c'est le contraire qui se produit. La plupart des éleveurs des plateaux de Bocaranga restent sur place en saison sèche tandis que ceux des savanes centrales se déplacent encore plus loin au sud, vers les lisières de la forêt dense.

L'ampleur des trajets varie de 50-100 à 250 kilomètres. Elle varie selon les groupes de Mbororo mais aussi d'une année à l'autre, selon la rigueur de la saison sèche. La durée de la transhumance atteint ainsi de 3 à 6 mois. Le plus souvent, elle se prolonge au-delà de la saison sèche. Quand les Mbororo s'installent pour la première fois dans un pâturage, ils l'abandonnent quand même en saison sèche.

Pourquoi ce maintien d'une technique d'utilisation de l'espace dans un milieu qui ne semble plus la justifier ? Les Mbororo les plus avancés au sud voient affluer en saison sèche d'autres éleveurs pour qui ces pâturages continuent à jouer un rôle saisonnier. Plutôt que d'avoir à les partager avec eux, les premiers "poussent" encore plus loin. Il se produit ainsi, à chaque saison sèche, une succession de poussées de troupeaux à la périphérie des pâturages de saison des pluies.

Des Mbororo, surtout les Wodaabe, sont toujours à la recherche des pâturages les plus abondants, donc les moins fréquentés par les autres éleveurs, même si les troupeaux y souffrent de maladies. De plus, les savanes soudano-guinéennes où se concentre le plus de bétail ne sont pas, dans l'ensemble, d'excellente qualité fourragère. Enfin, il serait préjudiciable de faire séjourner des troupeaux à longueur d'année sur les

mêmes pâturages. La présence permanente du bétail provoquerait un pullulement des tiques qui dépasserait les capacités de travail de l'éleveur. Au contraire, le départ saisonnier des animaux-hôtes casse le cycle de reproduction et de multiplication de ces parasites.

C'est par la transhumance que s'entretient la dynamique pionnière de l'élevage dans ces savanes. Elle représente un moyen, pour les éleveurs, de tester l'aptitude de nouvelles savanes à l'activité pastorale. Les lieux de transhumance indiquent les extensions probables de l'aire d'élevage en saison des pluies dans les années à venir. On s'aperçoit qu'elles frôlent ou touchent la forêt dense. Quand les troupeaux y séjourneront à n'importe quelle saison, une remise en cause de la logique de l'élevage transhumant deviendra inéluctable. Si l'étalement des éleveurs se poursuit au rythme actuel, cette échéance devrait survenir dans un délai assez proche.

Les races bovines

L'identité des races bovines revêt une importance capitale pour la conduite de l'élevage et même dans les possibilités de sédentarisation des éleveurs. Trois variétés de zébus coexistent en Centrafrique, en plus des taurins importés de race Baoulé et un peu N'Dama.

Le zébu mbororo rouge (ou plutôt : acajou) est encore la race dominante dans le pays. C'est celle des Djafoun, des Wodaabe et même des "Akou" entrés depuis longtemps en Centrafrique.

Ce type de bovin a été souvent décrit. Des Mbororo lui sont très attachés mais c'est un animal exigeant en pâturages et très sensible aux trypanosomes. Par cette dernière particularité, il n'est pas très adapté à l'environnement centrafricain, sauf dans les plateaux de l'ouest.

Le zébu blanc était particulier aux Mbororo dits "Akou". C'est aussi celui des "Tchadiens" qui arrivent maintenant du nord. De conformation plus petite, ce type de zébu présente des qualités remarquables de rusticité car il se maintient sur pâturages secs ou appauvris et il supporte un léger degré d'infestation en glossines.

Le zébu goudali s'opposait aux précédents comme étant l'animal spécifique des Foulbé. A présent, des Mbororo en possèdent également, surtout des Djafoun. Ils l'apprécient beaucoup pour ses qualités de bétail de sédentaires. C'est un animal plus lourd que les précédents, se déplaçant moins facilement sur de longues distances mais supportant des pâturages de médiocre qualité, notamment en saison sèche. Alors que le

zébu rouge est l'animal idéal des transhumants, le goudali convient bien à ceux qui veulent se sédentariser. Des Mbororo se partagent les animaux par générations : les jeunes prennent en mains les zébus rouges tandis que les anciens s'installent en gardant les goudali.

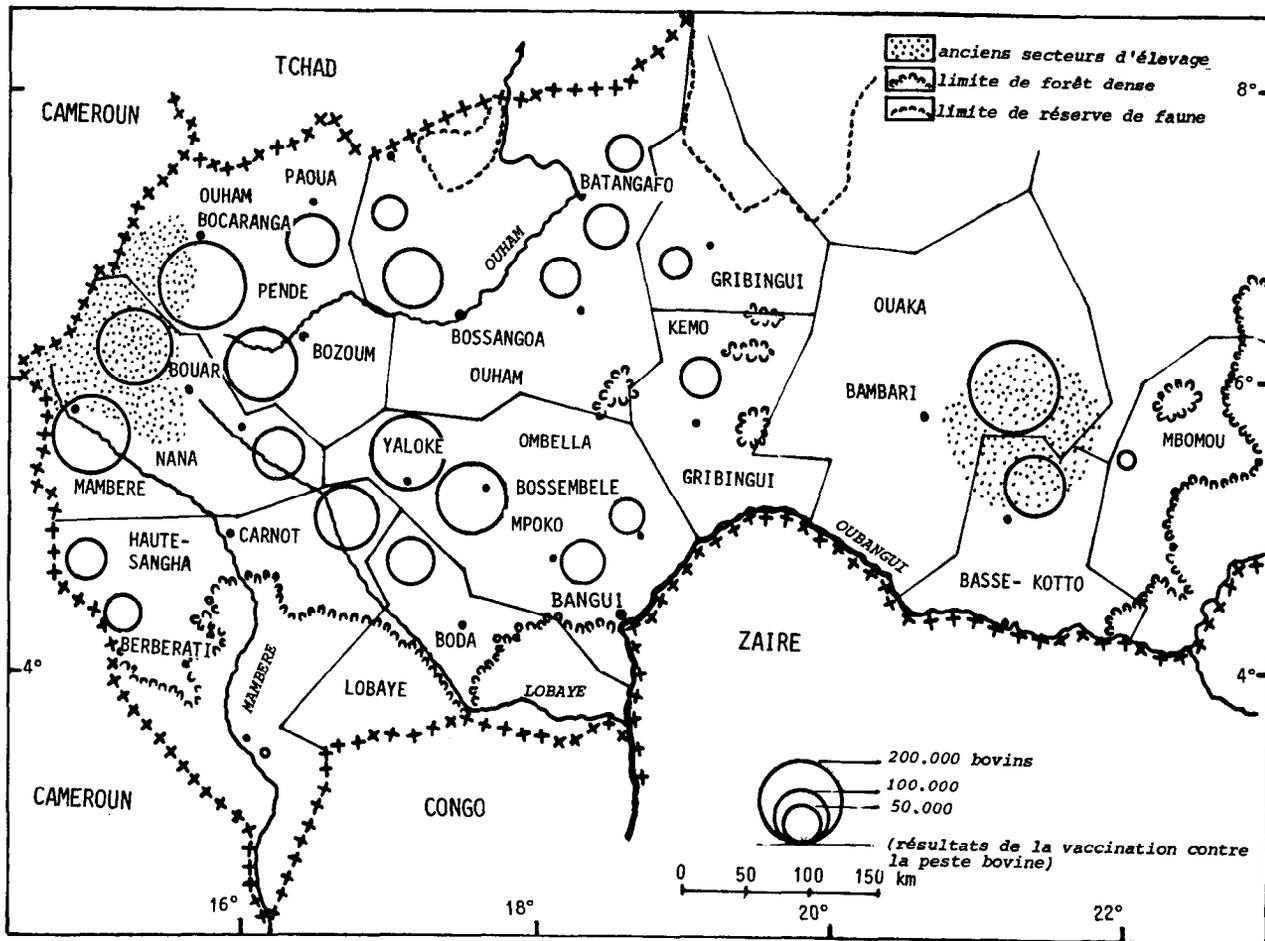
Il existe une demande ancienne et permanente en goudali de la part des Mbororo, surtout des Djafoun. Jusqu'en 1975, un véritable trafic de bétail fonctionnait à partir du Cameroun. Des troupeaux entiers de génisses et de jeunes vaches goudali étaient acheminés, des plateaux de Ngaoundéré à ceux de Bocaranga et de Bouar, échangés là contre de grands boeufs rouges qui étaient convoyés, à leur tour, vers le Cameroun, pour la boucherie. Puis le circuit recommençait. Des maquignons foubé s'étaient spécialisés dans ce trafic "triangulaire", en passant et repassant la frontière.

A présent, il est presque interrompu, par suite de l'interdiction du Cameroun. D'autre part, beaucoup de Mbororo se sont éloignés de la frontière du Cameroun. De ce fait, ils deviennent moins faciles à toucher par les commerçants de bétail camerounais. Pourtant, à mesure que les éleveurs s'avancent vers le sud, leur bétail rouge devient moins bien adapté. Les lactations baissent, la mortalité des veaux augmente, les vaches vieillissent plus vite.

Les Djafoun, autrefois très fiers de leur zébu, cherchent maintenant à le croiser. Ils sont prêts à le faire avec des zébus blancs, tout en préférant des goudali. Mais ils n'ont plus accès à cette race.

Il existait autrefois une station de multiplication de la race goudali à Bouar. Son cheptel a été dilapidé après 1970, avant que les Mbororo aient pu en recevoir de bons reproducteurs. La remise en état de cette station semble désormais difficile. La demande des Mbororo en goudali n'a plus guère de chance d'être satisfaite. Et pourtant, ce type de bétail serait un garant de stabilisation des éleveurs en Centrafrique.

La mauvaise adaptation du type de bétail majoritaire dans le pays contribue à la fragilité et à la mobilité déjà signalées de l'élevage bovin. Les éleveurs sont confrontés à un problème zootechnique. Il entre dans les attributions d'un programme de développement de leur proposer une solution, de même que d'autres améliorations à leur élevage "traditionnel". Cette présentation des tendances actuelles de l'élevage centrafricain, incontestablement originales, montre dans quel contexte se situent les Projets de développement de cette activité.



REPARTITION DU CHEPTEL BOVIN EN CENTRAFRIQUE (1983)

LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

J.C. CROUAIL

Au cours des dernières années et jusqu'en 1985, deux programmes de développement de l'élevage ont coexisté en Centrafrique. C'est un peu la conséquence logique de l'ancienne localisation des éleveurs en deux régions fort éloignées. Mais le nouveau Projet élaboré en 1985 s'adresse à l'ensemble des éleveurs du pays. Cela correspond mieux aussi à la nouvelle géographie de l'élevage.

LES ACTIONS EN COURS POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE BOVIN.

En plus d'un champ d'intervention bien déterminé, chaque programme a disposé de sources de financement propres et adopté une orientation particulière.

Le Projet FED dans l'est (Bambari)

Ce Projet succède à des opérations déjà anciennes, notamment d'assainissement des pâturages. Il est financé par la CEE et le gouvernement centrafricain. Ses points d'appui consistent en une station d'élevage et un laboratoire de dépistage des maladies du bétail, deux installations basées à Bambari.

La station est maintenant remise en état et son cheptel reconstitué : 300 zébus mbororo et plus de 200 N'Dama. Un métissage zébu-N'Dama est entrepris. Ces croisés représentent sans doute les animaux les mieux adaptés au pays. A présent que les goudali de l'Adamaoua ne sont plus disponibles, ils peuvent offrir une solution aux préoccupations des Mbororo.

La station se propose aussi d'être un modèle pour les éleveurs dans les méthodes d'amélioration des pâturages. Mais l'exemple n'est pas convaincant. Il suppose une infrastructure coûteuse que ne peuvent se permettre les éleveurs. Le Projet envisage donc d'intervenir en brousse auprès de quelques volontaires, le plus souvent des "ardo". Chacun recevrait un secteur de pâturage alloué en concession privée ou en location. Il s'engagerait à respecter une gestion de ce pâturage, en échange de soins vétérinaires gratuits.

Le laboratoire a entrepris une recherche sur la fréquence de quelques maladies dans les troupeaux des éleveurs : trypanosomes, parasitoses intestinales et brucellose.

L'effort principal de ce Projet s'est concentré sur la station d'élevage alors que les éleveurs de la région sont confrontés à de graves problèmes, notamment de mévente du bétail vers Bangui et de rareté des médicaments vétérinaires.

Le Projet Banque Mondiale dans l'ouest

En fait, la Banque Mondiale n'est que l'un des bailleurs de fonds de ce Projet dont la première phase s'est déroulée de 1980 à 85. Son originalité consiste à intervenir plus directement auprès des éleveurs que ne le fait celui de Bambari. C'est ce qui a provoqué des tâtonnements et entraîné des remises en cause de ses actions. Cette recherche d'une meilleure stratégie s'est produite dans tous les domaines d'intervention du Projet.

Composante santé animale

Dans la conception du Projet et lors de ses deux premières années, toutes les responsabilités en matière de santé animale sont confiées au service d'Elevage dont il s'agit de restaurer l'action auprès des éleveurs. Les agents de ce service reçoivent du matériel (moyens de locomotion, petits instruments d'intervention) pour assurer la couverture sanitaire du cheptel de tout l'ouest du pays. Ils ont également la responsabilité de vendre des médicaments vétérinaires aux éleveurs.

Cependant, beaucoup d'agents détournent les fonds qu'ils ont à gérer, si bien que la vente des produits leur est retirée. Elle est alors confiée à l'ANEC qui, par l'intermédiaire de ses représentants, augmente régulièrement le volume des ventes. Les soins primaires de santé animale sont remis aux éleveurs eux-mêmes. Les vaccins qui nécessitent une conservation sous froid sont seuls détenus uniquement par les Techniciens d'élevage.

Composante formation

Le personnel du service d'Elevage est formé au Collège Technique de Bouar, mais il n'existe pas de corps enseignant vraiment affecté

à cette formation. Un recyclage des professeurs n'a pas d'effet ; certains d'entre eux sont déplacés ensuite à d'autres postes. Le recrutement des étudiants excède les possibilités pécuniaires de la fonction publique. Il est alors réduit d'un côté et complété de l'autre par l'admission de fils d'éleveurs lettrés qui, auditeurs libres, n'entreront pas dans le corps étatique. Puis l'accent est mis sur la formation des éleveurs par des stages sur le terrain. Les élèves du collège de Bouar ne sont plus fonctionnaires dès leur entrée, la fonction publique ne les engage qu'à leur sortie de l'établissement, en fonction de ses possibilités.

Composante "agro-pastoralisme"

Elle est d'abord appliquée dans une "zone pilote", celle de la Topia qui avait déjà bénéficié d'une ancienne opération d'assainissement glossinaire. Des actions-tests y seront expérimentées pour être généralisées, ensuite, à l'ensemble du Projet. Ici aussi, après deux ans d'essais, la zone de la Topia est abandonnée et les actions transférées dans la région de Bossembele-Yaloké. Raisons de cet abandon : les éleveurs fixés à la Topia sont particuliers, il s'agit le plus souvent de collecteurs de diamant. Les actions agro-pastorales entreprises ne sont pas extrapolables à tout l'ouest. Autour de Bossembelé-Yaloké se pressent, au contraire, beaucoup d'éleveurs Mbororo. Le contexte local correspond, ici, à la situation dans l'ensemble du Projet.

L'action du Sous-Secteur de Bossembelé est centrée sur la promotion d'associations pré-coopératives d'éleveurs. Dans une première phase, leur objectif à toutes est d'assurer l'approvisionnement des éleveurs en médicaments vétérinaires. C'est un besoin prioritaire, ressenti par tous. Les interventions agro-pastorales concernent l'ouverture de pistes pour contrôler l'état des pâturages et l'expérimentation de produits chimiques pour détruire l'herbe du Laos.

En cours de déroulement, toutes les actions de ce Projet ont donc dû être réorientées et réorganisées.

LE SECOND PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

La conception de ce second Projet tient compte des résultats obtenus par les deux précédents. Elle en tire la leçon et confère une plus grande dimension aux actions qui sont les plus prometteuses, notam-

ment dans le Projet de l'ouest.

Les principes et les objectifs

Le cheptel bovin centrafricain va, selon toutes probabilités, croître encore rapidement au cours des années à venir. Bientôt, les pâturages ne pourront plus supporter cet accroissement.

Pour le neutraliser dans une certaine mesure, l'objectif est d'augmenter le taux d'exploitation du troupeau de 12 à 13,5 % en cinquième année et 14 % les années suivantes. Pour cela, il faut augmenter les besoins financiers des éleveurs en mettant à leur portée des possibilités d'amélioration de l'habitat, et de façon générale, un accès au crédit pour des investissements.

L'objectif à long terme serait d'amener les Mbororo à ne détenir dans leurs troupeaux que des animaux précoces, bien adaptés au milieu. Les croisements d'absorption des zébus avec les taurins N'Dama de Bambari peuvent concourir efficacement à ce résultat.

L'augmentation des besoins monétaires des éleveurs proviendra également d'un meilleur accès aux médicaments vétérinaires et humains. Tout ce qui relève de la santé animale sera payant et facturé. Cela représentera la contre-partie de la reconnaissance de la tutelle personnelle et privée de chaque éleveur sur ses animaux.

La prise en mains par les éleveurs de tous les soins primaires en santé animale réduira d'autant les responsabilités du service d'Élevage. Il sera donc allégé et réorganisé, orienté plus spécialement dans l'encadrement des "néo-éleveurs" : éleveurs de taurins en péril, propriétaires d'attelages pour la culture attelée. Dans l'ensemble, les charges que l'Etat consentit en faveur de l'élevage seront allégées par un transfert au secteur privé de tâches autrefois affectées au service public.

Un support local privilégié du développement : les groupements d'éleveurs

La conception maîtresse du second Projet de développement part des premiers succès remportés par les groupements d'éleveurs de Bossembelé dans le ravitaillement en produits vétérinaires. Ces groupements deviendront la pierre angulaire de toutes les actions futures importantes, notamment en matière d'agro-pastoralisme. Pour cela, leur existence sera

officialisée par le statut de Groupements d'Intérêts Pastoraux (G.I.P.). Plusieurs GIP constitueront une ZAGROP (Zone d'Action Agro-Pastorale). Chaque ZAGROP représentera une unité d'environ 30.000 ha de pâturages de saison pluvieuse.

Ce seront les "GIP" qui auront la responsabilité et l'initiative d'adopter une gestion des pâturages qui les maintienne en bon état. Pour que ces décisions soient respectées de tous, des textes juridiques attribueront aux GIP la jouissance d'un droit d'exploitation exclusif de pâturages délimités. Les ZAGROP couvriront progressivement une grande partie de l'aire d'élevage en Centrafrique. L'organisation de ces unités de pâturages ne vise pas à supprimer la transhumance de saison sèche mais à éviter le surpâturage de saison des pluies et à promouvoir une gestion rationnelle de l'ensemble des parcours. D'autre part, les grands éleveurs disposeront de pâturages distincts de ceux des groupements mais ils respecteront également un plan d'aménagement et de gestion de leurs concessions privées; ils serviront de leader pour les groupements.

Les groupements ou les fédérations de groupements serviront de cadre aux investissements : réseau de pistes de surveillance des pâturages, installation d'un bain détiqueur par ZAGROP grâce aux contributions personnelles des éleveurs et à l'octroi d'un prêt bancaire, lutte contre l'herbe du Laos, ouverture de marché à bétail.

Un maître d'oeuvre du Projet : l'ANEC (Association Nationale des Eleveurs Centrafricains).

Autant le GIP sera l'organisation de base des éleveurs pour le second Projet, autant l'ANEC mènera à bien l'essentiel des actions de développement au niveau national. Cela en fonction du constat de son succès dans les ventes de produits vétérinaires, par opposition à l'incompétence du service d'Elevage. Mais l'ANEC sera réorganisée pour devenir vraiment l'émanation de tous les groupements d'éleveurs. Elle deviendra l'organisme fédéral de gestion nationale des intérêts des groupements. Pour atteindre cet objectif, elle s'étoffera de plusieurs services techniques : Génie Civil, approvisionnement et service commercial, atelier mécanique.

L'innovation la plus importante tient un rôle de l'ANEC comme association représentative de tous les éleveurs. Dans cette optique, la dynamique d'un développement communautaire chez les éleveurs peut être suscitée par un service spécialisé au sein de l'ANEC : le service

d'animation mutualiste.

Son rôle consistera à créer des groupements pré-coopératifs d'éleveurs, les "GIP", puis à former des membres choisis par les groupements pour qu'ils assurent à la base les tâches dévolues à leur association nationale : approvisionnement en intrants de tous les éleveurs, soins de santé primaires des animaux et des hommes, gestion de l'espace pastoral selon les consignes des services spécialisés. Pour faciliter le choix de ces membres de groupement qui prendront en charge une ou des responsabilités et pour réduire les contraintes culturelles opposées par la société peul, il sera procédé à une alphabétisation fonctionnelle de masse. Elle conduira à une présence constante et à un dialogue permanent du service d'animation mutualiste avec les éleveurs.

La procédure d'organisation des éleveurs et de leur prise en charge de responsabilités pourra se dérouler selon le schéma suivant :

- . prise de contact avec les éleveurs d'un secteur et pré-enquête : visite des responsables traditionnels, étude des documents et des enquêtes déjà faites, visite des principaux campements d'éleveurs ;
- . sensibilisation des populations en les amenant à faire l'analyse de leur propre situation et à en déduire leurs besoins prioritaires en même temps que leur capacité à s'organiser pour y faire face ;
- . choix et organisation d'une première activité à mener en groupe. Cette activité doit répondre à un besoin prioritaire ressenti par les éleveurs et favoriser le développement d'un esprit communautaire. Pour cette activité, un groupement est créé et organisé avec des responsables ;
- . formation des éleveurs (alphabétisation) pour leur permettre de participer aux prises de décision et, surtout, formation des responsables de façon à les rendre capables de gérer les fonds collectifs du groupement ;
- . déroulement de la première activité ; perfectionnement des éleveurs confrontés à des difficultés pratiques mais bénéficiant de l'assistance d'un animateur mutualiste ;
- . bilan de l'activité initiale ; amélioration de l'organisation, consolidation et développement du groupement par la prise en charge de nouvelles activités qui complètent la première.

En plus de l'alphabétisation fonctionnelle des éleveurs, les groupements serviront de cadre pour des formations spécifiques de :

- . gestionnaire de fonds collectifs (un par groupement) ;
- . auxiliaires d'élevage (2 à 3 par groupement). Les éleveurs nantis d'une formation de ce type ne doivent pas former une élite en dehors

des adhérents des groupements. Tous les membres de ces groupements doivent se sentir concernés. La pré-sélection des gestionnaires et des auxiliaires se fera au cours de stages de masse au "centre" du groupement. Les éleveurs sélectionnés accompliront des sessions de formation à la direction du Projet (gestionnaire) ou à Bouar et Bambari (auxiliaires). Le Projet les prendra en charge au cours de leur formation. Par contre, une fois formés, ils rejoindront leur groupement et il appartiendra aux GIP de définir leur éventuelle rémunération (à partir des bénéfices réalisés sur la vente des intrants, la commercialisation du bétail ou le tarif des soins donnés).

- . animateur de santé humaine (un par groupement). Il sera formé dans les établissements locaux de santé humaine.

- . moniteur néo-alphabète (un par groupement).

Du point de vue de l'ANEC, le service d'animation mutualiste repose sur l'activité de deux responsables : un formateur- vulgarisateur et un spécialiste en alphabétisation fonctionnelle en langue peul. Le formateur vulgarisateur tient une place charnière dans le recyclage des agents du service d'Élevage, convertis en vulgarisateurs. Il sélectionne ceux qu'il juge aptes à assurer l'encadrement des éleveurs et il les met en place. De même, son adjoint peul sélectionne et forme les superviseurs du programme d'alphabétisation. L'un et l'autre utilisent les groupements d'éleveurs mis en place, lors de la première phase, comme terrain d'enseignement.

Lors de la fédération de plusieurs groupements en ZAGROP, l'orientation communautaire des éleveurs débouche sur un nouveau type d'action : la gestion des pâturages. Cette tâche difficile requiert l'assistance technique d'un service spécialisé. Ce sera le rôle d'une "Direction du service agropastoral", rattachée à la Direction du Projet. Elle interviendra, par ses techniciens agro-pastoralistes, pour déterminer l'aménagement "rationnel" des 18 ZAGROP qui seront créées au cours de ce Projet de 5 ans.

CONCLUSION

La conception de ce nouveau Projet de développement de l'élevage repose sur la capacité et la volonté des éleveurs de se réunir pour exploiter rationnellement une zone sommairement aménagée. De cette acceptation dépend toute la dynamique du développement : assistance technique fournie par des services spécialisés de l'ANEC ou de la Direction de l'Élevage, octroi de crédits pour des investissements. Or, cette acceptation des éleveurs reste encore hypothétique.

La mise en route des premiers groupements d'éleveurs et la formation d'auxiliaires d'élevage au cours de la première phase ont fait apparaître clairement les difficultés de telles entreprises. Une alphabétisation fonctionnelle est destinée à les réduire en un temps assez court. Le réussira-t-elle ? Ce n'est pas certain.

Inversement, le nouveau Projet peut se trouver confronté à un engouement des éleveurs pour des investissements collectifs, tels que les bains détiqueurs. Il faut qu'il soit également capable de faire face à une situation de ce genre, par exemple en augmentant les fonds bancaires destinés à l'octroi de crédits aux groupements d'éleveurs bénéficiaires. Tout dépend donc de l'accueil que les éleveurs réserveront à cette conception du développement.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUTRAIS J., *"Quel développement pour l'élevage peul en savanes humides? L'exemple de l'ouest centrafricain"*.
350 p. dactyl. (à paraître à l'ORSTOM).
- B.D.P.A., 1985 *"Préparation du second Projet de développement de l'élevage, République Centrafricaine."*
vol. 1 : étude de factibilité, 172 p., fig., tabl., vol. 2 : annexes techniques, vol. 3 : annexes financière et économique.